

CONFIRMATION DU PAYS DE RÉSIDENCE POUR LES CONTRATS PORTEFEUILLES PROTECTION CANOE EV

Imposition des non-résidents : Êtes-vous admissible aux avantages prévus en vertu d'une convention fiscale?

Nous avons établi un feuillet NR4 « État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada », afin de déclarer le revenu gagné dans le cadre de votre contrat.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a modifié sa position sur la manière dont les institutions financières doivent appliquer les taux des retenues d'impôt sur le revenu gagné par les non-résidents du Canada. Par le passé, nous utilisions votre adresse postale afin de déterminer votre pays de résidence. S'il existait une convention fiscale entre ce pays et le Canada, nous appliquions le taux de retenues d'impôt le plus faible en vertu de la convention fiscale au type de revenu que vous aviez gagné.

L'Empire Vie doit obtenir de votre part la confirmation de votre pays de résidence aux fins de l'impôt sur le revenu. S'il existe une convention fiscale entre ce pays et le Canada, vous devez nous indiquer si vous êtes admissible aux avantages fiscaux. Si vous ne nous fournissez pas cette information, nous appliquerons les taux habituels de retenues d'impôt.

Pour nous aider à nous assurer que vous êtes admissible au taux de retenues d'impôt applicable le plus faible, veuillez inscrire l'information demandée ci-dessous et nous la retourner. Nous vous prions également de nous aviser dans les plus brefs délais de tout changement apporté à votre adresse postale ou à votre situation de résidence.

1. Numéro(s) de contrat		
Prénom du titulaire du contrat	Second prénom	Nom de famille
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse postale		
<input type="text"/>		
Numéro d'identification canadien aux fins de l'impôt		
Particuliers : numéro d'assurance sociale (NAS)	Sociétés : numéro d'entreprise (NE)	Fiducies : numéro de compte de fiducie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro d'identification étranger aux fins de l'impôt		
<input type="text"/>		
Pays de résidence aux fins de la convention fiscale		
<input type="text"/>		
2. Je confirme que l'information fournie ci-dessus est exacte et complète et que j'aviserai immédiatement l'Empire Vie de tout changement apporté à cette information.		
Signature X		Date
<input type="text"/>		<input type="text"/>



Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (« EV »).

PORTEFEUILLE PROTECTION, PORTEFEUILLES PROTECTION et EV sont des marques de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. EMPIRE VIE et le logo de l'Empire Vie sont des marques déposées de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. CANOE, Financière Canoe et le dessin de Canoe sont des marques déposées de Financière Canoe LP et sont utilisées sous licence.